REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1967

6e CIRCONSCRIPTION DES B.-DU-RH.

FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE



Francis LEENHARDT

CANDIDATURE

FRANCIS LEENHARDT

Conseiller Municipal de Marseille
Ancien Rapporteur Général du Budget
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire

REMPLAÇANT EVENTUEL

Henri LONG

Président National des Jeunes Viticulteurs
Président de Coopératives
Chevalier du Mérite Agricole



Henri LONG

Electrices, Electeurs,

La place nous est mesurée, dans cette circulaire, aussi je pense que vous me dispenserez de faire mon propre éloge, comme tant d'autres candidats.

Vous me connaissez : pendant l'occupation et avec beaucoup d'autres, nous avons risqué notre liberté et notre vie, dans la Résistance, pour que notre peuple retrouve son indépendance et ses libertés.

Les responsabilités régionales et nationales qui m'ont été confiées dans la clandestinité m'ont conduit, à la Libération à entrer dans le combat politique.

J'ai été votre député aux deux Assemblées constituantes puis au cours des législatures de 1946, 1951, 1956 et 1958.

J'ai exercé, au Parlement, des charges importantes : Président de la Commission Economique, Rapporteur Général du Budget, Président du Groupe parlementaire socialiste. Puis, en 1962, j'ai perdu mon mandat dans des conditions qui sont assez connues et m'ont valu plus de compliments que de critiques.

Aujourd'hui je viens, à nouveau, solliciter vos suffrages. J'ambitionne de rendre de nouveaux services à mes concitoyens, à la 6e Circonscription et à la nation. Spécialisé dans les questions économiques et financières, j'ai le vif désir d'apporter ma contribution à la relance de notre économie et à la démocratisation qui s'impose de notre fiscalité. Je voudrais aussi travailler à redonner vigueur et efficacité à l'action législative et à rétablir le Parlement dans sa mission historique de défense du peuple en face d'un pouvoir trop souvent lointain et mal informé.

Notre circonscription comptant de nombreux exploitants agricoles, qui se sentent délaissés, j'ai pris comme co-équipier un homme de la terre, Henri LONG, dont la famille a des ramifications dans tout notre terroir provençal et qui a donné la mesure de sa compétence et de son dévouement en assumant de nombreuses responsabilités dans les organisations agricoles et viticoles.

LE BILAN DE LA MAJORITÉ U.N.R.

La majorité U. N. R. a disposé depuis 1958 de la stabilité et de la continuité. Elle se vante à tous échos d'une grande réussite. Quelle est la réalité ?

LES FAUX SUCCES. — C'est d'abord le mensonge de la stabilité monétaire. Le nouveau franc a perdu, en huit ans, plus d'un tiers de son pouvoir d'achat intérieur, exactement 36 %.

La majorité U. N. R. se vante des progrès de la production industrielle. Or, la France n'occupe que le 7e rang des pays européens, pour le taux de croissance.

L'équilibre du budget ? Le gouvernement a publié des placards pour célébrer cet équilibre. Il était fictif : cette année, le déficit avoué est de 345 milliards et, compte tenu des camouflages comptables, il avoisine 800 milliards. Même l'équilibre de la balance extérieure, qui fut célébré comme un immense succès est aujourd'hui compromis. Il était dû principalement à la politique pétrolière entreprise en Afrique du Nord par la IVe République.

Enfin, la majorité U. N. R. a prétendu avoir réalisé des allègements de la fiscalité. En fait, la majoration clandes-

tine de l'impôt sur le revenu résultant du refus de rajuster l'abattement à la base et le barème en fonction de la hausse des prix, a surchargé tous les contribuables et créé 4 millions d'assujettis nouveaux.

LES VRAIS ECHECS. — C'est d'abord la construction, ainsi que M. Pompidou l'a confessé lui-même. La réduction de l'aide de l'Etat a eu des effets désastreux. De grandes Sociétés, soutenues par des Banques, ont bénéficié d'avantages fiscaux pour construire des logements qui s'avèrent trop chers.

L'Education Nationale : Manque de locaux, pénurie de maîtres, insuffisance de la formation professionnelle.

Les téléphones : La France est au dernier rang de l'Europe. Les demandes en souffrance se sont multipliées par 4 — les abonnés sont soumis à de longues attentes — le personnel n'est pas assez nombreux. L'Administration des P. T. T. est réduite à la mendicité.

En matière d'autoroutes, le gouvernement se vante de réalisations partielles, mais sur ce plan comme sur les autres, il néglige de situer son effort en fonction des besoins qu'il a la charge de satisfaire.

Par suite du refus de réajuster les prestations familiales en fonction de la hausse des prix, ces prestations se sont sensiblement dégradées. Pour les familles de deux enfants, elles ont reculé de 18 % ; pour les familles de quatre enfants, leur pouvoir d'achat n'a cru que de 5 % en sept ans.

Enfin, les demandes d'emploi non satisfaites sont de plus en plus nombreuses. Le nombre des chômeurs secourus s'élève constamment. La crainte du chômage se développe chez les travailleurs de tous métiers et de tous grades.

IL FAUT CHANGER LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les échecs de la majorité U. N. R. s'expliquent par l'immobilisme du gouvernement, son orientation favorable aux privilèges de la fortune et indifférente aux difficultés de la masse et par la priorité donnée aux dépenses improductives consacrées à une bombe atomique aussi inutile que ruineuse.

PROGRAMME ÉCONOMIQUE

Le programme de la Fédération de la Gauche ouvre à la France des perspectives nouvelles :

— Une économie dynamique orientée par un nouveau plan réalisant le plein emploi des hommes et des machines.

— Une démocratisation de la fiscalité par le rajustement du barème de l'impôt sur le revenu, le dégrèvement des produits alimentaires et la suppression des exonérations et des privilèges injustifiés.

— Une impulsion nouvelle donnée à la construction des logements sociaux, une aide adaptée aux ressources des ménages, un large financement assuré par le recours à des emprunts indexés garantissant à l'épargnant la sauvegarde de son pouvoir d'achat.

— Une revalorisation progressive des salaires, traitements, pensions et retraites, en fonction de la production et de la productivité, ainsi qu'une politique préventive de reconversion.

— Une politique agricole fondée sur la coopération, la modernisation, l'amélioration des conditions de la vie rurale et une juste rémunération du travail paysan.

PROGRAMME SOCIAL

Par ailleurs, le programme social de la Fédération de la Gauche affirme le droit à la solidarité nationale, c'est-à-dire :

— Pour les anciens combattants, le respect du rapport Constant ;

— Pour les rapatriés d'Afrique du Nord, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 ;

— Pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds National de Solidarité ;

— Pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales ;

Le programme prévoit également :

— La priorité des priorités à l'Education Nationale pour la démocratisation de l'enseignement et des loisirs, le développement de la recherche, l'égalité des chances donnée à tous les jeunes ;

— La promotion de la femme par l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et s'opposent à la maternité heureuse et volontaire et par le développement des crèches, écoles maternelles et colonies de vacances.

Enfin, la Fédération de la Gauche réclame la participation de la France à la Conférence du désarmement à Genève, la signature des accords de Moscou sur la cessation des essais nucléaires et la construction d'une Europe unie.

VOTRE CHOIX EST CLAIR

Face à une majorité enfoncée dans l'immobilisme et la béatitude, inconsciente des difficultés économiques et sociales du pays, dépourvue de tout programme comme de toute espérance, la Fédération de la Gauche est la seule formation qui soit franchement dans l'opposition (le Parti communiste étant dans une demi-opposition en raison de son soutien à la diplomatie gaulliste).

Aussi nous vous demandons de nous aider dans notre combat pour donner des chances nouvelles à une démocratie au service de l'homme, à une expansion au service de la justice et à une Europe au service de la paix.

Francis LEENHARDT

Henri LONG

P. S. — En raison de la nouvelle loi électorale, les candidats qui n'auront pas obtenu 10 % du nombre des électeurs inscrits, c'est-à-dire 6.235 voix, ne pourront plus prendre part au 2e tour. Quelles que soient vos préférences doctrinales et vos sympathies personnelles, vous devez, pour être efficace, exercer votre choix final dès le premier tour.

Imprimerie Spéciale du « Provençal », 30, rue Sainte - Marseille

VU, le Candidat.